

Les archives sonores des parlers de la Suisse romande et des régions voisines : [1ère partie]

Autor(en): **Wiblé, Eug.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **84 (1957)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-230446>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les archives sonores des parlers de la Suisse romande et des régions voisines

I. Historique et tâches actuelles

Les Archives Sonores (AS) dont le nom complet sert de titre à cet article sont, par leur origine, assez différentes des autres institutions similaires. Elles sont nées d'un double effort plutôt national que linguistique. D'une part, un collaborateur de Radio-Lausanne, M. Fernand-Louis Blanc, patriote convaincu, cherchait depuis longtemps à lutter contre la trop grande influence de l'étranger sur les émissions suisses (Chansons de Paris, jazz américain, etc.) et à rétablir le contact entre la Radio et les couches populaires et paysannes de notre nation, le pays réel. D'autre part, des milieux de patoisants, de plus en plus persuadés que la perte des patois serait un appauvrissement pour le pays, cherchaient un moyen de faire entendre à la Radio leur voix et la voix des vieux langages.

Cette conjonction d'efforts a abouti, il y a quelques années, à l'institution d'émissions régulières, sous le titre de « Un trésor national¹, le patois ». Depuis novembre 1952, Radio-Lausanne donne tous les quinze jours, pendant une vingtaine de minutes, des émissions dans tous les parlers de la Suisse romande, et aussi en français sur les patois et les traditions populaires, émissions qui sont dues à la collaboration d'un jeune patoisant enthousiaste, M. Charles Montandon (aujourd'hui président du Conseil des Patoisants romands), chargé de la partie administrative des enregistrements, et de M. F.-L. Blanc, chargé de la partie technique.

Ces émissions consistent en morceaux

lus ou récités, soit par leurs auteurs, soit par d'autres interprètes, en conversations, interviews et reportages en patois, parfois en français, voire en sermons en patois dans le cadre de la messe dominicale, enfin en chants, chœurs ou soli.

Radio-Lausanne s'est adressée aussi aux patois voisins de la Suisse ; c'est ainsi que la Savoie et le Val d'Aoste ont déjà fourni un bon nombre d'enregistrements, et en fourniront d'autres par la suite.

Tout ce matériel a été obtenu sans intention scientifique ; il s'agissait seulement, au début, de prouver que les patois vivent encore, d'en maintenir et, si possible, d'en développer l'usage, d'attirer l'attention d'un public aussi étendu que possible sur leur intérêt pour le pays.

Mais, très tôt, M. F.-L. Blanc a songé à conserver tous ces enregistrements, à les faire classer et cataloguer, et à les mettre à la disposition des dialectologues et des amateurs de folklore.

Au lieu d'effacer les bandes magnétiques pour les récupérer, on les conserve, et elles constituent l'élément principal de nos archives.

Ce travail ne fait que commencer : les émissions datent de quatre ans, les Archives sonores de quatorze mois à peine, et c'est pourquoi, cela soit dit en passant, elles n'ont pas pu être nommées dans le volume récemment paru par les soins de M. Sever Pop : Institut de phonétique et Archives phonographiques, Louvain, Commission d'enquête linguistique, 1956.

Jusqu'ici, notre tâche a été d'enregistrer le plus de texte possible : pour certaines parties du pays où le patois est très menacé, la tâche était urgente. Nous avons fait aussi copier des disques retrouvés dans les discothèques de Radio-Lausanne et de Radio-Genève.

¹ Le mot « trésor » figure sous la plume de M. Sever Pop : *La Dialectologie*, Louvain, S. d. (1950) p. 1134 : « ... (les) parlers populaires qui constituent un trésor d'une valeur inestimable ».

Nous devons aussi enregistrer la voix et les œuvres de plusieurs patoisants âgés.

Il faut songer, en outre, que nos AS veulent être les Archives de tout mouvement patoisant. Enfin, il y a les nécessités de l'émission radiophonique, qui doit satisfaire un auditoire nombreux et qui ne peut présenter à chaque fois un caractère très didactique ; ces nécessités de la radiodiffusion nous obligent aussi à avoir, sur une même bande magnétique, des enregistrements divers, rarement de plusieurs cantons, mais souvent de genres très différents.

Le travail, en Suisse romande, est complexe : on connaît l'extrême émiettement des parlers de la Suisse.

Nous cherchons à rendre de plus en plus serré le réseau de notre enquête. La tâche est inégalement ardue : très vivant dans les régions catholiques du pays romand, le patois est représenté, dans le canton de Vaud, par des îlots, par de petits territoires particularistes : la Vallée de Joux, isolée par son rude climat hivernal, le Jorat, le Pays d'En-Haut dans ses montagnes. Dans les cantons de Genève et de Neuchâtel, dans la partie sud du Jura bernois, le patois est pratiquement mort. Nous avons pu obtenir quelques enregistrements dans le parler de cette dernière région et dans le canton de Neuchâtel. Les deux seuls témoins genevois, en revanche, parlaient le patois d'une commune savoyarde frontière, mais enfin il s'agissait toujours du patois de la région dite le « Genevois » !

Il faut signaler aussi l'importante documentation littéraire qui est résultée de l'organisation, en 1954-1955, par Radio-Lausanne et le Conseil des patoisants, d'un grand concours de patois. Plus de cent quarante travaux ont été présentés par quatre-vingt huit concurrents, et récompensés. Presque toutes les formes d'expression ont été à l'honneur : théâtre, poésie, récits, chansons, traductions.

Nous pensons, que telles qu'elles existent

maintenant, les AS peuvent déjà rendre des services. Même dans les lectures et les récitations, les informateurs ont été sincères, puisqu'ils ne parlaient pas dans l'intention de satisfaire un enquêteur spécialiste. A plus forte raison, les conversations sont-elles parfaitement spontanées ; elles ne sont pas préparées d'avance.

Notre matériel sonore est varié : tous les genres littéraires y sont représentés. Les conversations ne se ressemblent pas : tantôt l'enquêteur interroge en français et on lui répond en patois. Il ne s'agit pas de « conversation dirigée ». Les chants peuvent être aussi bien des chansons fredonnées « à la bonne franquette » que des chœurs soigneusement exécutés par des sociétés chorales bien exercées et dirigées, par des artistes.

Tout ce matériel absolument « naturel » peut déjà servir à des recherches, de par son caractère d'authenticité. Mais nous avons déjà des enregistrements du même texte par les parleurs différents : des confrontations peuvent s'établir. Un autre concours, où il s'agissait de traduire dans les quatre patois vivants une chanson en français permet un autre genre de comparaison.

(à suivre)

L'architecte : M. Eug. Wiblé.

